

**SÉANCE AJOURNÉE
11 JUIN 2015**

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 11 juin 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Marc Gravel **cons. au poste no :4**

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

193-06-2015

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1.1 Règlement d'emprunt pavage chemin Lac-de-l'Original**
- 1.2 Suivi Gérard Michauville**
- 1.3 Projet de rénovation du centre culturel et communautaire**
- 1.3.1 Toiture**
- 1.4 Régie des incendies**
- 1.5 Convention collective SCFP**
- 1.6 Soumission abat-poussière**
- 1.7 Achat VTT pour service incendie**
- 1.8 Appel d'offre travaux chemin Charron et Lac-de-l'Original**

Période de questions

Levée de l'assemblée

1.1 Règlement d'emprunt pavage chemin Lac-de-l'Original

194-06-2015

CONSIDÉRANT l'estimation du coût des travaux réalisé par l'entreprise SMi, au montant de 128 094\$ pour le pavage d'une partie du chemin du Lac-de-l'Original;

SÉANCE AJOURNÉE
11 JUIN 2015

Il est proposé par madame Marielle Ménard, d'utiliser le fonds de roulement remboursable en 5 ans pour effectuer les travaux.

Le nombre de vote en faveur et contre la proposition étant égaux, la proposition est rejetée.

1.2 Suivi Gérard Michaudville

195-06-2015

CONSIDÉRANT la suspension avec traitement de monsieur Gérard Michaudville de ses fonctions avec rémunération depuis le 21 mars dernier;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, Mme Ménard et Mme Hamadi étant dissidentes pour cause de manque des résultats de tests requis, de mettre fin au lien d'emploi avec monsieur Gérard Michaudville.

Qu'une correspondance soit transmise à M. Michaudville et qu'une fête soit organisée afin de souligner ses années de service.

1.3 Projet de rénovation du centre culturel et communautaire

1.3.1 Toiture

196-06-2015

CONSIDÉRANT l'appel d'offre par invitation pour la réfection de la toiture du centre culturel et communautaire;

CONSDIRÉANT la réception et l'ouverture des trois soumissions suivantes en date du 8 juin 2015 par monsieur Sylvain Michaudville, directeur général :

J. Raymond Couvreur et fils	44 104.41 \$
Toitures Nortech	58 637.25 \$
Construction Larix inc.	80 407.77 \$

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission de l'entreprise Raymond et fils au montant de 44 104.41 \$ taxes incluses pour la réfection de la toiture du centre culturel et communautaire.

De financer le contrat au moyen du fonds de roulement de la municipalité déduction faite de toute subvention reçue dans le présent projet.

1.4 Régie des incendies

197-06-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité de ne pas adhérer à l'organisation de la Régie des incendies.

SÉANCE AJOURNÉE
11 JUIN 2015

197A-06-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des commentaires de regroupement des services des incendies préparés par madame Fatima Hamadi, conseillère, concernant des propositions de regroupement.

198-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et refuser à la majorité d'adhérer à la Régie des incendies avec des conditions clairement énoncées de retrait si la municipalité ne désire plus en faire partie.

1.5 Convention collective SCFP

199-06-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire une demande de conciliation auprès de la direction générale des relations du travail dans le cadre de la négociation de la convention collective des employés de la voirie avec le Syndicat Canadien de la fonction publique.

1.6 Soumission abat-poussière

200-06-2015

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 20 mai 2015 pour fournir et épandre environ 90 000 litres d'abat-poussière;

CONSDIRÉANT la réception et l'ouverture de trois soumissions suivantes en date du 4 juin 2015 par monsieur Sylvain Michaudville, directeur général :

Calclo inc.	35 182.35 \$
Multi routes inc.	36 113.65 \$
Les Entreprises Bourget inc.	36 217.12\$

Il est proposé par Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Calclo inc. au montant de 35 182.35 \$ taxes incluses pour 90 000 litres d'abat-poussière.

1.7 Achat VTT pour service incendie

201-06-2015

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à la majorité, monsieur Nicola Ranieri, conseiller et monsieur Jean F. Delisle, maire, étant dissidents :

De procéder à l'achat du véhicule tout terrain de marque Can Am Outlander Max XT 800 pour un budget de 18 750 \$ taxes incluses.

De payer la dépense au moyen du fonds de roulement remboursable en deux ans.

SÉANCE AJOURNÉE
11 JUIN 2015

1.8 Appel d'offre travaux chemin Charron et Lac-de-l'Orignal

202-06-2015

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Farid Madaoui, inspecteur en voirie à procéder aux appels d'offres nécessaires dans le cadre des travaux aux chemins Charron et Lac-de-l'Orignal.

Période de questions
Levée de l'assemblée

203-06-2015

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée. Il est 20 h 05.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jean F. Delisle,
Maire

Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général